

te, ce sont vingt jeunes du village et de Saint-Vigor, âgés de 9 à 11 ans, qui ont participé à l'école primaire au programme gouvernemental Savoir Rouler A Vélo dont la Normandie est région pilote. Première adjointe chargée de la commission sociale, Laurence Huzé, avait en tête depuis un bon moment de mener une action de ce type en faveur des enfants pour qu'ils puissent faire du vélo dans les meilleures conditions. « Il y a un engouement pour ce moyen de locomotion depuis le premier confinement », constate l'élue. « Les parents sont tétanisés à l'idée de laisser sortir leurs bambins sur la voie publique et que les jeunes usagers sont parfois imprudents, ils se mettent en danger par un manque de connaissance du Code de la route et aussi par quelques manquements côté maîtrise de l'engin ».

Pour des sorties sécurisées et rassurer les familles, Laurence Huzé et Nadège Commoret (conseillère municipale) se sont rapprochés du Guidon d'Or Évreux-Gravigny, « club cycliste réputé dans la formation de



Avant la phase 3 sur la voie publique, divers exercices pour se déplacer en respectant les règles dans un milieu sécurisé avec un parcours adapté.

« rassurer les parents sur les compétences de leurs enfants, s'assurer qu'ils sont aptes à circuler sur la voie publique, favoriser aussi l'activité physique et donc lutter contre la sédentarité en privilégiant une mobilité responsable pour rejoindre le collège à vélo par exemple ».

Quinze heures d'apprentissage

Les enfants ont bénéficié

« d'agilité qui va garantir leur sécurité ». La seconde étape, le savoir circuler, « déplacement en groupe, communication des changements de direction, notions minimales du Code de la route ». Et lors de la phase 3, le savoir rouler à vélo, Frédérique Quinet prévoit d'organiser une mise en condition réelle de circulation sur la voie publique « encadrée par l'éducateur qui valide les comportements de chacun ».

scolaire, il est prévu une sortie en groupe d'une journée en milieu urbain et rural ». Frédéric Quinet apprécie l'initiative de la municipalité qu'il trouve « d'avant-garde et montre une réelle préoccupation de la sécurité de ses jeunes ». À noter que la formation a bénéficié d'un financement du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) laissant un « reste à charge symbolique aux familles ».